



Éric Braive
1er adjoint
Vice-président
de l'agglomération
du Val d'Orge



MIEUX VIVRE À LEUVILLE DANS UN CADRE AGRÉABLE, MAÎTRISÉ ET SOLIDAIRE

Après deux mandats consacrés à construire des équipements qui permettent à chacun de bien vivre, nous devons nous attacher à :

- embellir notre patrimoine historique en liaison avec les associations,
- créer des circulations piétonnes et **réhabiliter certains sentiers** structurants autour de la Vallée de l'Orge,
- réaliser des **aires de jeux** pour nos enfants,
- mettre en œuvre une **AMAP** (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne),
- poursuivre notre programme d'amélioration de la voirie.

Dans ce premier volet de notre programme municipal, vous pourrez ainsi prendre connaissance de **nos propositions concernant l'avenir** de notre ville et de ses services publics, tant en matière d'urbanisme, de finances, du scolaire et péri-scolaire et du partenariat avec les associations.

● **Éric Braive**

PARLONS-EN

Nous vous proposons de venir rencontrer l'équipe de Leuville Autrement lors d'une réunion publique.

Celle-ci aura lieu **le vendredi 14 mars à 20H30** dans la salle Florence Leblond.

Venez nombreux dialoguer avec les membres de notre association.

CADRE DE VIE



Depuis 2001, l'équipe de Leuville Autrement a posé les principes fondateurs de notre vision en matière de croissance urbaine.

Dès 2005, nous avons traduit dans les faits cette vision en adoptant un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui garantit le 50/50 : la moitié de notre territoire à urbaniser, l'autre **moitié à préserver en zone verte non constructible**.

Pour le mandat 2014-2020, notre engagement est clair. Nous devons poursuivre cette po-

litique afin que **notre commune reste à taille humaine** grâce à un développement harmonieux et maîtrisé.

Chacun doit pouvoir trouver sa place en vivant dans **un village agréable** entre ville et campagne.

Oui, nous devons respecter la loi SRU, mais cela ne peut se faire que dans des programmes de petite taille en liaison avec notre capacité d'accueil, notamment scolaire et péri-scolaire.

Réunion Publique
14 mars 2014
20H30
Salle Florence Leblond

PÉRI-SCOLAIRE

La vie de nos enfants ne s'arrêtant pas au temps de l'école, il est primordial de les accompagner sereinement hors de ce moment.

Notre ville grandit et nous devons adapter nos structures, redéfinir les conditions d'accueil et d'encadrement pour les enfants de 3 à 12 ans :



SCOLAIRE

Être des élus responsables c'est se préoccuper de l'avenir de nos enfants.

Depuis 2001 notre équipe s'est attachée à apporter un **soutien sans faille** à nos écoles.

- Nous poursuivrons notre politique de **soutien aux voyages scolaires**, à la caisse des écoles et à toutes les initiatives pédagogiques;

- Nous continuerons à donner les moyens aux enseignants de faire leur travail dans les meilleures conditions. Cette année notre municipalité

- Redéfinir un projet éducatif dans le cadre des rythmes scolaires en offrant à nos enfants la possibilité de découvrir d'autres horizons;

- Poursuivre le travail de **partenariat avec toutes les associations** (sportives entre autres), dont certaines pourront pleinement trouver leur place dans la réforme des rythmes scolaires;

- Reconduire **les mini séjours** pour nos jeunes;

té a alloué un **budget de 143 € par enfant**, bien supérieur à la moyenne des communes;

- Il faut **amplifier le dialogue permanent avec les associations** de parents d'élèves. C'est dans cet esprit et après un grand nombre de réunions que nous avons travaillé à la mise en place des rythmes scolaires qui nous sont imposés;

- Nous lancerons **une grande concertation** autour du temps de la restauration scolaire en y associant les enfants, les enseignants, les agents muni-

- Développer notre **politique d'échanges et de rencontres** avec les autres services éducatifs de l'agglomération du Val d'Orge, ainsi que nos partenariats avec la CAF, le Conseil général et «Jeunesse et Sports».

PETITE ENFANCE

- Quatrième opération de notre contrat régional, la **réfection de la gare** offrira une structure adaptée aux **besoins des plus jeunes**.

- Une réflexion élargie avec les acteurs communaux, les familles et les associations doit nous permettre d'envisager le projet le plus adapté aux jeunes enfants pour notre ville.



cipaux et les parents d'élèves afin de construire ensemble les moyens d'accueillir nos enfants dans les meilleures conditions;

- Le mandat qui s'ouvre permettra la réfection complète de la cour de l'école du Parc qui sera ainsi entièrement renouvelée;

- **Le conseil municipal des enfants** verra enfin le jour. Il sera un élément essentiel pour l'amélioration du quotidien de nos enfants.

AMAP

Au cours de ce mandat nous souhaitons renforcer les liens entre les Leuvillois en créant une **AMAP** (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

Une AMAP est un partenariat entre un agriculteur local et un groupe de consommateurs qui lui garantit **l'écoulement de sa production** tout au long de l'année.

Le partenariat AMAP, c'est aussi de permettre aux consommateurs et aux agriculteurs de dépasser les barrières qui les séparent pour ensuite s'engager ensemble dans des actions plus globales :

- **Préservation des terres** agricoles au niveau local;

- Appui et accompagnement pour **l'installation de nouveaux agriculteurs**;

- **Développement de fermes** autonomes et diversifiées.

Le Principe d'une AMAP:

- Chaque année, un groupe de consommateurs **passé un contrat** avec un producteur;

- Chaque consommateur achète une part de la future récolte avant le début de la saison;

- Durant la saison, à raison d'une fois par semaine, les consommateurs se rendent sur le lieu de distribution et repartent avec des produits frais;

- Le prix de la part de récolte est fixé conjointement chaque année, en toute transparence et aide le producteur à couvrir ses frais **et obtenir un revenu décent**.

La création d'une AMAP doit nous permettre de :

- Mettre en valeur des terres agricoles;

- Créer des emplois;

- Ouvrir un espace de convivialité entre les Leuvillois par des rencontres hebdomadaires autour de l'AMAP;

- Offrir à chacun la possibilité de consommer des **produits sains et « bio »** dans le respect de l'environnement.

Ce projet doit être réalisé en partenariat avec l'agence des espaces verts de la région Ile de France dans le cadre du parc régionale des Joncs Marins et avec la SAFER pour le rachat des terres agricoles.

ASSOCIATIONS - SPORTS - FÊTES

Nous continuerons à :

- **Améliorer le confort** des associations en créant de nouvelles structures d'accueil: **un nouveau dojo, un gymnase**;

- **Continuer les prêts gratuits** de salles : 15 associations occupent les salles municipales gratuitement pour y pratiquer leurs activités 200 heures par semaine;

- **Maintenir les subventions** aux associations malgré un budget toujours plus serré: 14 associations subventionnées en 2008, 19 à l'heure actuelle;

- **Consolider nos relations** et renforcer notre partenariat avec les associations et la population de Leuville.

Les grands Rendez-vous en collaboration avec les associations et les Leuvillois :

- **Carnaval de Bineau**: maintien de la traditionnelle fête populaire, avec une présence très importante des Leuvillois;

- **Fête de la Peinture**: parmi la quinzaine de villes participantes, Leuville, commune fondatrice, est celle qui rassemble le plus grand nombre d'inscrits;

- **Journée des associations**: cette journée remporte chaque année un vif succès et le nombre d'associations qui s'y associent augmente sans cesse, les visiteurs y affluent;

- **Brocante**: franc succès, grâce au panachage des amateurs et des professionnels. Les Leuvillois bénéficient d'un tarif préférentiel;

- **Repas du Jour de l'an**: l'année finit en apothéose par un réveillon du jour de l'an toujours plus apprécié.

FINANCES MAÎTRISÉES

Pour le prochain mandat, nous maintiendrons une **vision à long terme** de la gestion de la commune.

● **Oui notre gestion** saine et économe des finances nous a permis de **réduire** notre taux d'endettement **de 712 € à 359 €** par habitant entre 2008 et 2013;

● **Oui**, grâce à notre budget de fonctionnement nous pouvons aujourd'hui rendre un service de qualité aux Leuvillois;

● **Oui** notre intégration dans l'agglomération du Val d'Orge favorise la réalisation d'investissements importants sans grever notre budget, sans augmenter notre fiscalité municipale.

Les charges (charges de personnel et charges courantes) représentent 90 % de notre budget de fonctionnement.

Elles sont incompressibles si nous souhaitons conserver le même service à la population.

Le mandat qui s'ouvre doit malgré tout être placé **sous le signe de la vigilance** à l'heure où les impôts pèsent de plus en plus pour chaque famille.

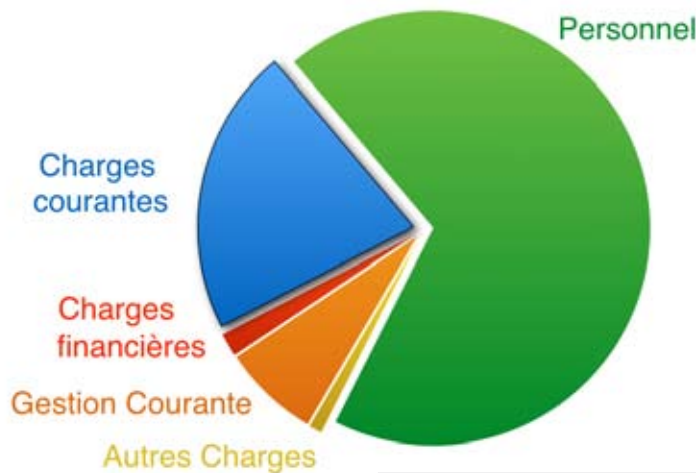
La réforme des rythmes scolaires que nous devons mettre en place dès septembre 2014 aura un impact fort sur le budget communal. La baisse des dotations de l'état sera une contrainte pour le prochain mandat.

● **Nous resterons attentifs** à notre budget de fonctionnement en rationalisant encore plus les coûts d'entretien des locaux, et notamment des fluides et des dépenses énergétiques;

● Nous renforcerons l'isolation de nos bâtiments communaux et étudierons la possibilité d'une centrale de chauffage pour les bâtiments du groupe scolaire, avec une seule chaudière type bois ou énergie renouvelable.

● **Notre faible endettement** nous permet d'envisager des emprunts mesurés pour assurer le développement harmonieux de notre commune: création d'un gymnase, agrandissement du restaurant scolaire et du centre de loisirs.

● Pourtant, nous pouvons dire qu'à recettes de budget de fonctionnement constantes, **il ne sera pas nécessaire d'augmenter le taux d'imposition communal** sur le mandat 2014-2020.



Personnel

Personnels de mairie (27%), services techniques (22%), entretien des écoles et des salles (16%), scolaire et péri-scolaire (24%), culture (11%).

Charges courantes:

Eau et assainissement, énergie, fournitures d'entretien et petit équipement, fournitures scolaires, prestations de service, entretien des bâtiments, assurances, fêtes et cérémonies, publications, frais de télécommunications.

Autre Charges

Honoraires, taxes et impôts divers.

Gestion courante:

Contribution aux organismes de regroupement, indemnités, CCAS, subventions aux associations.

Charges Financières

Remboursement d'emprunts

Parmi les membres de Leuville Autrement, les personnes suivantes ont plus particulièrement travaillé sur ces sujets: Hervé Aujaleu, Pierre Benoit, Marc Bourgeois, Eric Braive, Guillaume Chesnel, Daniel Esprin, Évelyne Foulon, Marc Lagache, Luc Potron, Jocelyne Riva-Roveda, Yannick Sauvadet, Simonne Tournier.